



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## enseignements artistiques

Question écrite n° 108527

### Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le projet de réforme de l'enseignement supérieur artistique. De nombreux professionnels, notamment de l'enseignement artistique, dénoncent une réforme basée sur une architecture institutionnelle rigide impliquant la dissolution des centres de formation à l'enseignement artistique dans les pôles d'enseignement supérieur. Ainsi, cette réforme ne tient pas compte de la nécessité, au regard de la tendance générale des pratiques musicales, d'inscrire les logiques de médiation dans l'acte artistique lui-même. Elle risque de se concrétiser par une très forte réduction du temps consacré à la formation pédagogique dans l'enseignement supérieur, opérant ainsi un glissement fort vers la formation de "musiciens-interprètes", au détriment des "musiciens-enseignants", sans prendre en compte la grande diversité des approches créatives qui existent aujourd'hui dans les manières de créer, de produire, de diffuser et de penser la musique. Ce choix représenterait un recul au regard des 20 années d'expérience dans les formations de musiciens-enseignants au sein des centres de formation des enseignants de la musique (Cefedem) et des centres de formation de musiciens intervenants (CFMI). Dès lors, les professionnels du secteur demandent un moratoire d'urgence concernant ce projet de réforme avec la mise en place d'une évaluation des établissements existants (Cefedem, CFMI...) et des actions conduites depuis trente ans. De plus, ils appellent de leurs vœux la mise en place de débats, de travaux de réflexion et de recherche sur ces thèmes en intégrant l'ensemble des acteurs concernés. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour répondre aux attentes des professionnels de ce secteur.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Terrasse](#)

**Circonscription :** Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108527

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 4937

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)